

# Influence de la fratrie sur les relations entre enfants adultes et parents

Arnaud Régnier-Loilier

Chercheur à l'Institut national d'études démographiques.

**Mots-clés :** Relations familiales – Fratries – Enquête ERFI.

En 2005, 45 % des personnes âgées de 18 ans à 79 ans voient leur mère au moins une fois par semaine, et 40 % leur père à cette même fréquence. La différence entre père et mère s'explique en grande partie par la situation conjugale des parents : lorsque ceux-ci sont séparés, les relations avec le père sont largement distendues (37 % voient alors leur mère chaque semaine contre 19 % leur père). Mais d'autres facteurs influent également. En prolongement d'une précédente recherche sur ce thème (Régnier-Loilier et Vivas, 2009) à partir des données de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI – encadré), cet article étudie plus précisément l'impact de la taille et de la composition sexuée de la fratrie sur les relations entre les enfants adultes et leurs parents. Si de précédents travaux ont mis en évidence que les comportements de sociabilité étaient fortement sexués, les femmes entretenant davantage de relations avec les proches, notamment avec leurs parents (Héran, 1988), peu d'études se sont intéressées à l'effet de la taille de la fratrie et de sa composition sexuée sur ces relations. En particulier, l'âge au départ du foyer parental, qui joue sur l'éloignement géographique du domicile des parents et donc, en partie, sur la fréquence à laquelle on voit ses parents, est-il indépendant du nombre de frères et de sœurs ? Au-delà des rencontres, on peut se demander si la composition sexuée de la fratrie joue sur le fait d'être plus ou moins à l'écoute de ses parents.

## Les enfants uniques voient davantage leur mère

Parmi les différents facteurs affectant la fréquence des rencontres avec les parents, la taille de la fratrie joue un rôle. Les enfants uniques voient davantage leurs parents, la fréquence des rencontres étant d'autant moins élevée que la fratrie est étendue (graphique 1, p. 118). Cette corrélation est particulièrement nette quant aux relations avec la mère. Ainsi, 52 % des enfants uniques voient leur mère au moins une fois par semaine, contre

45 % s'ils ont deux frère(s) et/ou sœur(s) et 41 % s'ils en ont quatre. Ceci ne signifie pas nécessairement une moindre densité des relations entre enfants et parents lorsque la fratrie est étendue mais des relations moins exclusives ; les parents partagent leur temps entre leurs différents enfants, les fratries nombreuses se répartissant les visites (Marpsat, 1991).

Du côté des pères, la corrélation est moins nette, 44 % des enfants uniques voient leur père chaque semaine, autant s'ils ont un frère ou une sœur, proportion qui est d'environ 40 %, que la fratrie compte trois, quatre ou cinq enfants. Cette moindre influence de la taille de la fratrie quant aux rencontres avec le père est en fait liée à la situation conjugale des parents. Si la fréquence des relations avec la mère est relativement peu affectée après la séparation des parents, elle l'est nettement plus lorsqu'il s'agit des relations avec le père : les enfants de parents séparés voient deux fois moins souvent leur père que leur mère (Régnier-Loilier, 2006 ; Vivas, 2007). Ainsi, en limitant l'observation aux parents non séparés (résultats non présentés ici), la corrélation entre la taille de la fratrie et la fréquence des rencontres se retrouve à l'identique du côté des mères et des pères, résultat peu surprenant dans la mesure où, dans cette configuration, lorsque l'on rencontre l'un, on voit le plus souvent son autre parent par la même occasion. Mais, au-delà de la taille de la fratrie, la composition sexuée de celle-ci peut également jouer.

## Avoir des frères ou des sœurs influence la fréquence des rencontres

De manière générale, on reconnaît une « plus forte intégration familiale des femmes » (Déchaux, 2007). En termes de rencontres, les femmes voient davantage leur mère et leur père que les hommes, notamment après l'âge de 50 ans (Régnier-Loilier, 2006), appuyant ainsi les résultats d'autres études montrant que les femmes sont les principales

## L'enquête ERFI Présentation et limites

L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) a été conduite en 2005 par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) auprès de 10 079 femmes et hommes âgés de 18 ans à 79 ans (1). Parmi les thématiques abordées dans le questionnaire, sont décrits le nombre de frères et de sœurs de la personne interrogée, la fréquence de ses rencontres avec ses parents, l'âge auquel il a quitté le foyer parental, le temps nécessaire pour se rendre de son domicile à celui de ses parents, la dépendance des parents. De manière « ascendante », on peut donc étudier les relations qu'entretient un répondant (18-79 ans) avec ses parents en fonction de sa fratrie. Pour estimer la manière dont les relations du moment avec les parents sont liées à la composition de la fratrie, il a été nécessaire de se focaliser sur la fratrie *en vie* lors de l'enquête. Ainsi, il faut entendre par « fils unique » un homme n'ayant ni frère ni sœur *en vie*, ceci ne voulant pas dire qu'il n'en a pas eu.

L'enquête ERFI présente un certain nombre de limites pour l'objet d'étude. En premier lieu, si le nombre de frères et sœurs (total et en vie au moment de l'enquête) du répondant est connu, son rang dans la fratrie n'est pas renseigné (on ne sait pas si le répondant est l'aîné, etc.). Par ailleurs, si une partie du questionnaire est dédiée à la description de l'aide fournie à l'entourage (notamment à la mère ou au père), les effectifs sont trop faibles pour permettre une étude tenant compte de la fratrie du répondant (2).

-----  
(1) Enquête cofinancée par l'INED, l'INSEE, la Caisse nationale des Allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (ministère de la Santé et des Solidarités) et la direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé), l'Agence nationale de la recherche, et le Conseil d'orientation des retraites.

(2) Pour une description plus complète de l'enquête, voir : Régnier-Loilier A., 2009, *L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Du projet international à l'enquête française*, in *Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), collection Grandes enquêtes, Paris, Éditions de l'INED, chapitre 1:31-56 ; Régnier-Loilier A. et Légaré J., 2011, *Generations and gender programme. Présentation et perspectives*, *Revue de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité*, n° 2:129-135.

pourvoyeuses de l'aide apportée aux parents âgés (Renaut et Rozenkier, 1995). L'analyse peut être affinée en interrogeant l'influence de la composition sexuée de la fratrie. Est-ce la même chose d'être fils unique ou fille unique ? D'être un homme ou une femme et de n'avoir que des frères, que des sœurs ou d'avoir à la fois frère(s) et sœur(s) ?

Le graphique 2, p. 118 représente la fréquence des rencontres avec la mère selon huit configurations, quatre pour les hommes et quatre pour les femmes : il(elle) est fils(fille) unique ; il(elle) n'a qu'un(des) frère(s) ; n'a qu'une(des) sœur(s) ; ou à la fois au moins un frère et une sœur. Du côté des fils, la composition sexuée de la fratrie joue fortement. Les fils uniques voient plus fréquemment leur mère (52 % les voient au moins une fois par semaine). Cette proportion est moins importante s'ils ont un(des) frère(s) uniquement (47 %), elle descend à 44 % s'ils ont une(des) sœur(s) uniquement et atteint 40 % s'ils ont à la fois un(des) frère(s) et une(des) sœur(s). Ainsi, dès lors que la fratrie de l'homme compte au moins une sœur, la fréquence des rencontres avec la mère est la plus faible. Du côté des femmes, les filles uniques ou celles n'ayant qu'un ou des frères ont pour ainsi dire le même comportement (53 % rencontrent leur mère chaque semaine au moins). Les filles uniques sont toutefois proportionnellement plus nombreuses à voir leur mère tous les jours (13 %) par rapport aux secondes (9 %). En revanche, comme pour les hommes, la fréquence des visites est moindre dès lors qu'elles ont au moins une sœur. La moindre fréquence des rencontres pour les filles et les fils ayant à la fois au moins un frère et une sœur s'explique en partie par la taille de la fratrie (1) (voir *supra*).

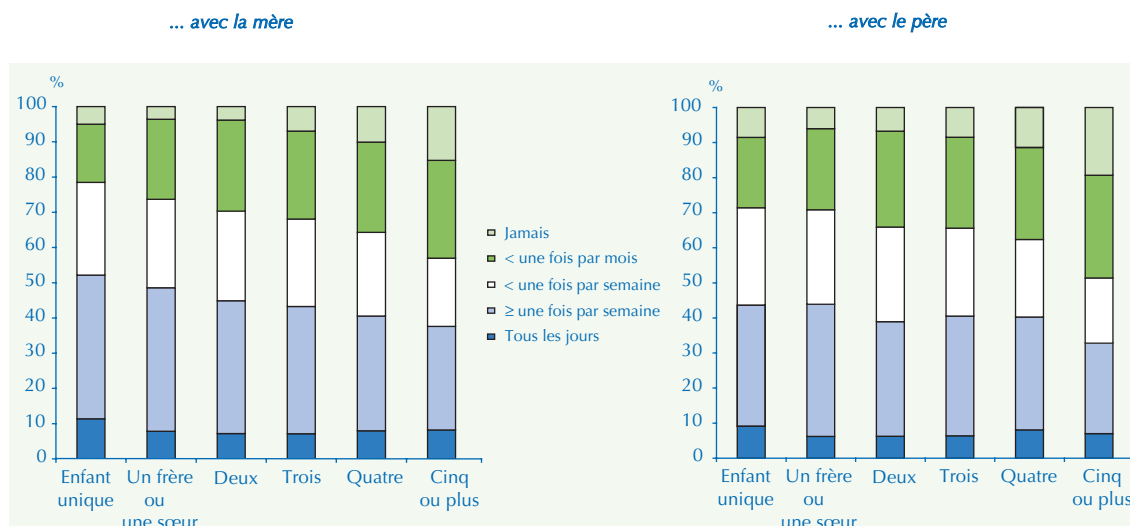
Les rencontres avec le père (que les parents soient ou non séparés) sont moins dépendantes de la composition de la fratrie, notamment du côté des hommes (résultats non présentés ici) : fils uniques, fils ayant uniquement un ou des frères ou fils ayant uniquement une ou des sœurs, voient autant leur père.

## Les enfants uniques partent un peu plus tard et moins loin de chez leurs parents

Sexe du répondant, taille et composition sexuée de la fratrie semblent ainsi peser sur les relations qu'entretiennent les enfants adultes avec leurs parents. Toutefois, la fréquence des rencontres dépend aussi d'autres facteurs, notamment de l'âge au départ du foyer parental et de la distance séparant le domicile de l'enfant de celui des parents : plus on part tôt du foyer parental, plus on vit loin de chez ses parents et moins on les voit (Régnier-Loilier et Vivas, 2009). On peut ainsi se demander si la spécificité des enfants uniques en terme de fréquence des rencontres avec les parents tient à une décohabitation et/ou à un

(1) De manière « mécanique », la catégorie « fils + frère(s) et sœur(s) » compte au moins deux collatéraux (4,1 en moyenne) alors que la catégorie « fils + frère(s) » peut n'en compter qu'un (1,6 en moyenne).

## Graphique 1 – Fréquence des rencontres selon le nombre de frères et sœurs (en vie)



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : personnes âgées de 18 à 79 ans ne vivant plus avec leur mère.  
Lecture : 11 % des enfants uniques voient leur mère tous les jours.

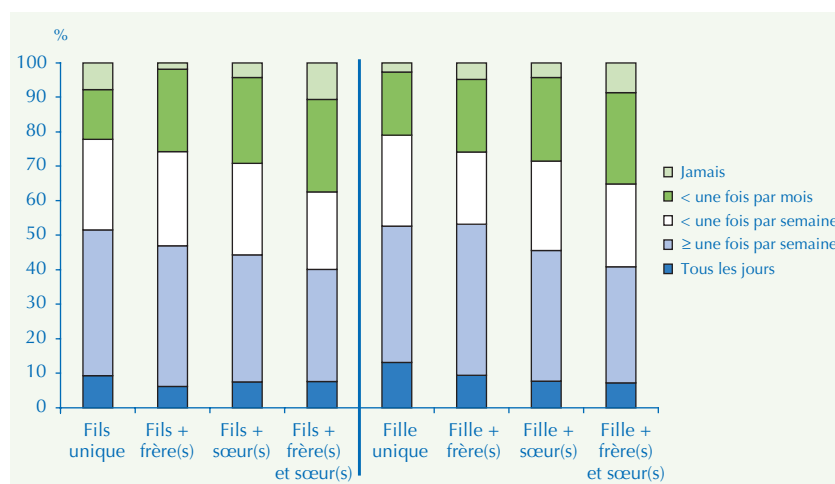
éloignement géographique qui leur seraient spécifiques.

Le graphique 3 représente les proportions cumulées de personnes ayant quitté le foyer parental (au moment de l'enquête) à un âge donné [entendu comme l'âge au premier départ pour une durée d'au moins trois mois consécutifs (2)]. On observe un premier départ plus tardif des garçons que des filles et, au-delà, des enfants uniques. Ainsi, parmi les personnes ayant quitté le foyer parental, 48 %

des fils ayant un ou des frères et sœurs l'ont fait à 20 ans ou avant contre 39 % des fils uniques ; ces proportions sont respectivement de 53 % et 49 % chez les filles. Toutefois, l'âge à la décohabitation a évolué. Si on compare deux cohortes de « premier départ », 1955-1980 et 1980-2005, de nettes différences apparaissent. Pour la cohorte la plus ancienne notamment, filles et garçons ont des calendriers de décohabitation qui se confondent, les enfants uniques partant cependant bien plus tardivement que ceux ayant un ou des frère(s) et

sœur(s). En revanche, pour la cohorte 1980-2005, l'écart entre filles uniques et filles avec frère(s) et/ou sœur(s) ne ressort plus. Les fils uniques continuent néanmoins à partir un peu plus tard que les fils ayant des frères et/ou des sœurs (résultats non présentés ici). Cette évolution tient probablement en partie à un changement des motifs au « premier départ » : on quitte désormais plus souvent le foyer parental la première fois pour suivre des études, et moins fréquemment pour se mettre en couple.

## Graphique 2 – Fréquence des rencontres avec la mère selon la composition de la fratrie (en vie)

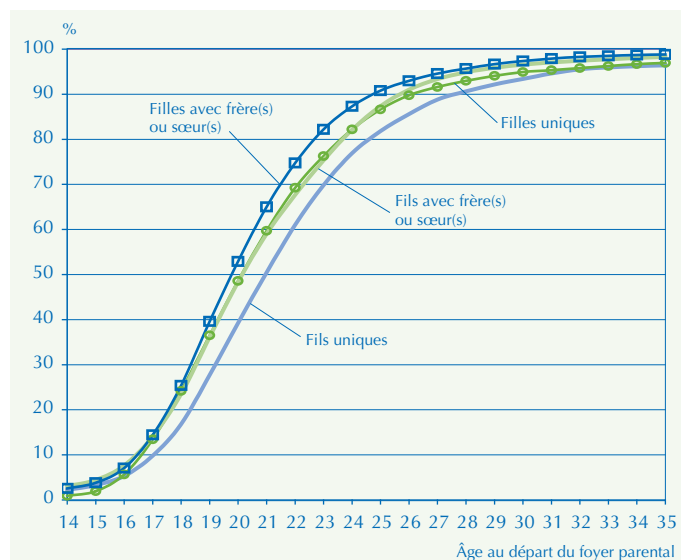


Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : personnes âgées de 18 ans à 79 ans ne vivant plus avec leur mère.  
Lecture : 52 % des fils uniques voient leur mère au moins une fois par semaine (cumul des réponses « tous les jours » et « supérieur ou égal à une fois par semaine »).

(2) Cette définition peut être discutée dans la mesure où la nature des départs diffère selon le sexe et a évolué au fil des générations (Régnier-Loilier et Vivas, 2009). Aucune raison n'est cependant indiquée dans l'enquête. Notamment, ce premier départ a pu être suivi d'un retour au foyer parental pour une durée plus ou moins longue.

**Graphique 3 – Proportion de personnes ayant quitté le foyer parental à un âge donné**



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : ensemble des répondants ayant quitté le domicile parental. Moyennes mobiles d'ordre 3.

Lecture : parmi les fils ayant quitté le foyer parental, 39 % des fils uniques l'ont fait à 20 ans ou avant contre 48 % des fils ayant au moins un frère ou une sœur.

L'éloignement géographique, mesuré ici en temps nécessaire pour se rendre de son domicile à celui des parents, répond à la même logique, surtout pour les garçons (graphique 4, p. 120) : les fils uniques sont un peu plus nombreux à résider à proximité de chez leur mère que ceux ayant au moins deux frères et/ou sœurs (72 % des premiers vivent à une heure ou moins contre 64 % des seconds). Mais, là aussi, on observe une évolution (résultats non présentés ici), les écarts entre enfants uniques et les autres étant beaucoup plus marqués pour les cohortes plus anciennes (3). Dans la mesure où l'âge au départ du foyer parental et l'éloignement géographique des domiciles enfants-parents ne sont pas indépendants de la taille de la fratrie et du sexe, et que la distance influe sur la fréquence des rencontres, on peut supposer que le lien observé entre fratrie et fréquence des rencontres ne soit que la conséquence indirecte de ces différents mécanismes. Il convient ainsi de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » afin de voir dans quelle mesure la composition de la fratrie a un effet « net » sur les relations avec les parents.

### Différents facteurs influent sur les relations enfants-parents

Un ensemble de facteurs s'entremêlent et participent à définir les relations qu'entretiennent les enfants adultes avec leurs parents : génération, fratrie, éloignement géographique, âge au départ

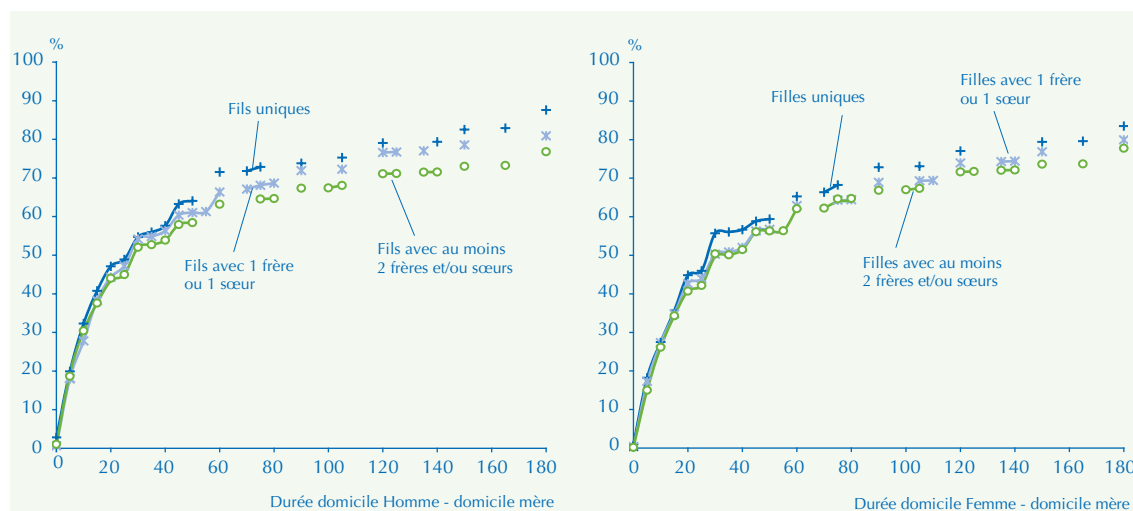
du foyer parental, situation conjugale des parents. En outre, la catégorie socio-professionnelle pèse également sur les relations familiales : les cadres vivent plus loin de chez leurs parents (Régnier-Loilier et Vivas, 2009) et diversifient davantage leur réseau relationnel vers les groupes de pairs (Héran, 1988 ; Pan Ké Shon, 1998). Afin de mesurer l'effet net de la composition de la fratrie, quatre modélisations (régression logistique) ont été mises en place (tableau 1, p. 121) : on estime la probabilité pour une femme de voir sa mère (modèle 1) et son père (modèle 2) au moins une fois par semaine, et pour un homme de voir sa mère (modèle 3) et son père (modèle 4) à cette même fréquence. Afin de mesurer l'effet de chacun des facteurs, on prend en référence une personne réunissant un ensemble de caractéristiques et l'on compare sa probabilité de voir son parent au moins une fois par semaine à celle de personnes dont les caractéristiques sont les mêmes,

sauf une qui change. On mesure ainsi l'effet « net » de cette caractéristique qui diffère, les autres étant identiques. On prend ici en référence une personne âgée de 50 ans à 59 ans, employée, ayant au moins un frère et une sœur, vivant en couple avec enfant(s) dans le ménage, ayant quitté le foyer parental pour la première fois entre 20 ans et 22 ans, dont les deux parents vivent ensemble entre trente et quarante-quatre minutes du répondant.

L'effet des caractéristiques autres que la composition de la fratrie est ici commenté rapidement, les résultats étant conformes à ceux obtenus dans d'autres études et servant avant tout de variables de contrôle. Quel que soit le modèle, on retrouve un effet négatif de la durée nécessaire pour se rendre au domicile du parent (plus celle-ci augmente, moins la probabilité de le voir chaque semaine est élevée) ; les personnes jeunes, sans conjoint ni enfant dans le ménage, parties tardivement du foyer parental et inactives au moment de l'enquête ont une probabilité plus forte de voir leur parent régulièrement. De même, la séparation des parents réduit les chances de les voir chaque semaine, sauf pour les rencontres des femmes avec leur mère où l'effet n'est pas significatif. Enfin, les femmes cadres ou appartenant à la catégorie socioprofessionnelle « professions intermédiaires » voient moins leurs parents, tandis que les hommes agriculteurs les voient plus fréquemment, toutes choses égales par ailleurs. L'effet net de la composition de la fratrie est cependant plus complexe.

(3) Cette comparaison ici très rapide entre cohortes de départ mériterait cependant d'être affinée, notamment en tenant compte de l'âge des personnes, de leur situation conjugale et familiale, de leur statut d'activité, etc.

## Graphique 4 – Fréquences cumulées des durées (minutes) entre le domicile du répondant et celui de sa mère, par sexe



Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : ensemble des répondants ayant quitté le domicile parental.

Lecture : 72 % des fils uniques vivent au plus à une heure de chez leur mère.

Du côté des relations entre les filles et leur mère (modèle 1), le fait d'appartenir à une petite fratrie (être fille unique ou n'avoir qu'un frère ou qu'une sœur) plutôt que d'avoir à la fois un(des) frère(s) et une(des) sœur(s) augmente la probabilité de voir fréquemment sa mère ; il en est de même pour les filles n'ayant que des frères. En revanche, la fréquence des rencontres avec la mère n'est pas significativement différente entre les filles ayant un(des) frère(s) et une(des) sœur(s) et celles ayant uniquement des sœurs (deux au moins). Les relations fils-mère (modèle 3) répondent à peu près à la même logique, avec un effet des petites fratries : la probabilité pour un homme de voir sa mère chaque semaine est plus forte s'il est enfant unique ou s'il n'a qu'un frère ou qu'une sœur. Mais pour les hommes, la composition sexuée de la fratrie ne joue pas dès lors que celle-ci compte au moins trois enfants [pas de différences significatives entre le fait de n'avoir que des frères, que des sœurs ou à la fois frère(s) et sœur(s)].

Les relations des filles avec leur père (modèle 2) répondent à une autre logique ; la taille de la fratrie ne semble pas jouer. Ce n'est que lorsque les filles n'ont qu'un ou des frères que leur probabilité de voir leur père chaque semaine augmente, toujours par rapport au fait d'avoir à la fois un(des) frère(s) et une(des) sœur(s). Enfin, on retrouve un effet de la taille de la fratrie sur les relations entre les fils et leur père (modèle 4), ceux n'ayant qu'un frère ou qu'une sœur ayant une plus forte probabilité de le voir chaque semaine [toujours par rapport à ceux ayant à la fois un(des) frère(s) et une(des) sœur(s)]. Toutefois, toutes choses égales, les fils uniques ne voient pas davantage leur père.

La taille de la fratrie apparaît donc importante mais aussi, pour les filles, la composition sexuée de la fratrie : n'avoir que des frères, quel qu'en soit le nombre, augmente leur probabilité de voir régulièrement leurs parents comparativement aux filles ayant aussi au moins une sœur. Ce résultat illustre le fait que les femmes sont plus présentes dans les relations aux parents et qu'elles « compensent » aussi, peut-être, un moindre investissement des fils dans les relations intergénérationnelles ; ou encore que les fils « délèguent » une partie de ces relations aux sœur(s) : lorsqu'ils appartiennent à une fratrie de deux enfants, leur probabilité de voir régulièrement leur mère ou leur père est en effet moindre quand ils ont une sœur que lorsqu'ils ont un frère.

### Être à l'écoute de ses parents : quelle influence de la fratrie ?

Il aurait été intéressant de se pencher sur l'influence de la composition de la fratrie sur la prise en charge des parents dépendants. Ceci d'autant qu'en France les opinions relatives à l'implication des filles et des garçons dans l'aide à apporter aux parents renvoient une image plutôt égalitaire : seuls 9 % des 18-79 ans estiment que « si les parents ont besoin d'être pris en charge, c'est aux filles plus qu'aux fils que revient la responsabilité de s'en occuper », sans distinction selon le sexe du répondant (Lefèvre *et al.*, 2009). Dans les faits, le nombre de personnes ayant un parent « limité dans sa capacité à effectuer des activités quotidiennes normales en raison d'un problème de santé physique ou mentale, ou d'un handicap »



**Tableau 1 – Probabilités estimées ( $\beta$  et %) de voir sa mère (son père) au moins une fois par semaine moins souvent**

		FEMMES						HOMMES					
		Avec la mère (modèle 1)			Avec le père (modèle 2)			Avec la mère (modèle 3)			Avec le père (modèle 4)		
		$\beta$	$\rho$	seuil	$\beta$	$\rho$	seuil	$\beta$	$\rho$	seuil	$\beta$	$\rho$	seuil
Composition de la fratrie	Constante	-0,27	43,3	-	-0,77	31,6	**	-0,78	31,5	**	-0,95	27,9	**
	Au moins 1 frère et 1 sœur	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	Ni frère ni sœur	0,63	59,0	***	0,37	40,1	-	0,52	43,5	**	0,28	33,8	-
	1 frère	0,55	56,9	***	0,39	40,6	**	0,55	44,2	***	0,50	39,0	**
	1 sœur	0,50	55,6	***	0,13	34,4	-	0,31	38,4	*	0,41	36,8	**
	2 frères ou plus	0,70	60,5	***	0,50	43,1	**	0,27	37,5	-	-0,05	26,9	-
	2 sœurs ou plus	0,16	47,2	-	-0,01	31,4	-	0,16	35,0	-	0,06	29,2	-
Situation familiale	En couple avec enfant(s)	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	En couple sans enfant	-0,13	40,0	-	0,15	35,0	-	0,23	36,6	-	0,28	33,9	-
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,02	42,7	-	0,10	33,7	-	0,60	45,5	-	1,01	51,5	*
	Seul(e) sans enfant	0,43	54,1	**	0,81	51,0	***	0,46	42,2	***	0,37	35,9	*
Âge du répondant	Moins de 30 ans	0,44	54,3	**	0,46	42,3	*	0,87	52,4	***	0,99	50,9	***
	30-39 ans	0,01	43,5	-	0,14	34,6	-	0,33	39,0	*	0,53	39,7	**
	40-49 ans	-0,11	40,6	-	0,09	33,6	-	0,24	36,9	-	0,37	35,8	-
	50-59 ans	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	60-69 ans	-0,17	39,2	-	1,07	57,5	**	-0,33	24,9	-	0,00	27,9	-
	70-79 ans	-0,67	28,1	-				-0,98	14,7	-			
Âge au départ du foyer parental	Avant 18 ans	-0,49	31,9	**	-0,17	28,1	-	0,00	31,4	-	-0,20	24,1	-
	Entre 18 et moins de 20 ans	0,04	44,2	-	0,50	43,1	***	-0,33	24,9	*	-0,44	20,0	**
	Entre 20 et moins de 22 ans	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	Entre 22 et moins de 24 ans	0,25	49,5	-	0,30	38,4	-	-0,12	28,9	-	-0,13	25,3	-
	Entre 24 et moins de 26 ans	0,22	48,6	-	0,54	44,3	**	0,11	34,0	-	-0,16	24,8	-
	Entre 26 et moins de 28 ans	1,02	67,8	***	1,25	61,6	***	0,01	31,7	-	0,17	31,5	-
	Entre 28 et moins de 30 ans	1,44	76,3	***	1,76	72,8	***	0,03	32,2	-	-0,16	24,8	-
À 30 ans ou après	0,36	52,2	-	1,16	59,6	**	1,20	60,4	***	1,65	66,9	***	
Situation des parents	Deux parents en vie, non séparés	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	Deux parents en vie, séparés	-0,20	38,5	-	-1,70	7,8	***	-0,62	19,8	***	-1,37	9,0	***
	Un seul parent en vie	-0,18	39,0	-	-0,70	18,6	***	-0,07	29,9	-	-0,37	21,1	-
Durée domicile répondant-parent	Moins de 15 minutes	2,22	87,5	***	2,38	83,3	***	1,91	75,6	***	1,91	72,4	***
	15-29 minutes	0,85	64,0	***	1,01	56,0	***	0,87	52,2	***	0,71	43,9	***
	30-44 minutes	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	45-59 minutes	-0,37	34,5	*	-0,42	23,3	-	-0,99	14,6	***	-1,14	11,0	***
	De 1 heure à moins de 2 heures	-1,50	14,5	***	-1,39	10,3	***	-1,17	12,5	***	-1,16	10,8	***
	2 heures ou plus	-3,76	1,7	***	-3,51	1,4	***	-3,20	1,8	***	-3,25	1,5	***
Catégorie socioprofessionnelle du répondant	Agriculteurs...	-0,23	37,7	-	0,07	33,0	-	1,91	75,7	***	1,18	55,6	**
	Artisans...	0,22	48,6	-	0,56	44,6	-	0,00	31,4	-	0,69	43,6	*
	Cadres...	-0,15	39,6	-	-0,61	20,1	**	-0,36	24,2	-	-0,40	20,5	-
	Professions intermédiaires	-0,40	33,9	***	-0,45	22,7	***	-0,10	29,4	-	-0,05	27,0	-
	Employés	0,00	43,3	Réf.	0,00	31,6	Réf.	0,00	31,5	Réf.	0,00	27,9	Réf.
	Ouvriers	-0,01	42,9	-	-0,18	27,7	-	0,00	31,4	-	0,35	35,4	-
	Sans activité	0,63	58,8	***	0,26	37,4	-	0,57	44,9	**	1,10	53,7	***
Répartition (n, %)	Une fois par semaine ou plus	n = 1 550	47,6 %		n = 969	41,5 %		n = 1 043	43,9 %		n = 716	41,6 %	
	Moins d'une fois par semaine	n = 1 708	52,4 %		n = 1 366	58,5 %		n = 1 332	56,1 %		n = 1 004	58,4 %	

Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : personnes âgées de 18 à 79 ans dont le parent est en vie.

Réf. : situation de référence ; - : facteur non significatif ; \* : significatif à 10 % ; \*\* : à 5 % ; \*\*\* : à 1 %.

Lecture : un coefficient  $\beta$  positif (respectivement négatif) et statistiquement significatif indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît (respectivement décroît) les chances de voir le parent au moins une fois par semaine, par rapport à la situation de référence. Plus la valeur du coefficient est élevée (positivement ou négativement), plus le facteur pèse sur la fréquence des rencontres. Les «  $\rho$  » indiquent la probabilité, exprimée en pourcentage, recalculée à partir des coefficients  $\beta$ .

est trop restreint dans l'enquête ERFI. Il en est de même concernant le nombre de cas où le répondant a aidé « régulièrement » au cours des douze derniers mois son père ou sa mère « pour son entretien personnel, par exemple pour manger, se lever, s'habiller, se laver, aller aux toilettes ».

En revanche, on peut s'intéresser au soutien émotionnel, c'est-à-dire au fait d'avoir écouté son père ou sa mère parler « de sa vie privée ou de son moral » au cours de l'année écoulée. Cet indicateur est très différent de la fréquence des rencontres dans la mesure où il confond différents types d'échanges, rencontres mais aussi discussions téléphoniques (4). De manière générale, et indépendamment de la composition de la fratrie, les filles sont plus présentes dans ce pan de la sociabilité intergénérationnelle. Mais l'écart est important principalement dans les échanges avec la mère. Alors que 25 % des hommes indiquent avoir écouté leurs mères parler de leur vie privée et de leur moral, c'est le cas de 35 % des femmes. On retrouve donc d'anciennes tendances mises en évidence par François Héran à partir d'une enquête de 1983 montrant que « *les comportements de sociabilité restent marqués par le partage traditionnel des rôles entre les sexes : c'est d'abord aux femmes qu'incombent les relations avec les proches – parents, commerçants, voisins* » (Héran, 1988 : 3), sans pour autant pouvoir en estimer l'évolution à partir de l'enquête ERFI (les données n'étant pas comparables). En tenant compte de la distinction entre les enfants uniques et les autres, on n'observe pas de différences significatives du côté des hommes : 26 % des fils uniques ont écouté leur mère contre 25 % des fils ayant au moins un frère ou une sœur (l'écart n'est pas non plus significatif quant aux échanges avec le père). Les filles uniques ont, en revanche, des relations spécifiques avec leur père et avec leur mère, en étant beaucoup plus impliquées : 44 % des filles uniques ont écouté leur mère se confier contre 34 % pour celles ayant au moins un frère ou une sœur (et respectivement 24 % contre 16 % quant aux confidences de la part de leur père, écart statistiquement significatif).

Plus dans le détail (tableau 2), c'est-à-dire en tenant compte de la composition sexuée de la fratrie, les écarts du côté des hommes ne sont pas importants, ni dans leurs échanges avec la mère, ni dans leurs échanges avec le père, sauf pour ceux ayant au moins un frère et au moins une sœur, donc issus de fratries en moyenne plus nombreuses (5), pour qui la réception de confidences des parents

**Tableau 2 – Proportion de personnes ayant écouté sa mère ou son père au cours des douze derniers mois (en %)**

	Avoir écouté...	
	... sa mère	... son père
Fils uniques	25,9	21,8
Fils, 1 frère	28,0	22,5
Fils, 1 sœur	29,5	20,2
Fils, 2 frères ou plus	30,4	18,0
Fils, 2 sœurs ou plus	28,0	23,3
Fils, frère(s) et sœur(s)	19,8	14,0
Filles uniques	44,3	24,0
Filles, 1 frère	40,8	20,3
Filles, 1 sœur	35,9	17,9
Filles, 2 frères ou plus	34,9	18,7
Filles, 2 sœurs ou plus	35,9	15,7
Filles, frère(s) et sœur(s)	30,0	12,5

Source : INED-INSEE, ERFI-GGS1, 2005.

Champ : personnes âgées de 18 ans à 79 ans dont le parent est en vie.

Lecture : 25,9 % des fils uniques (répondants masculins sans frère ni sœur en vie) ont déclaré que leur mère leur avait parlé de sa vie privée au cours des douze derniers mois.

est moins fréquente. En revanche, les écarts sont plus marqués du côté des femmes. Les filles uniques ont le plus écouté parler leur mère (44 %) et leur père (24 %) au cours des douze derniers mois, devant celles n'ayant qu'un frère (41 % et 20 % respectivement) et celles n'ayant qu'une sœur (36 % et 18 %). Cependant, il n'y a guère de différences entre le fait d'avoir une seule sœur, d'avoir uniquement soit des sœurs, soit des frères.

Ainsi, à l'instar de la fréquence des rencontres, les échanges sont davantage dépendants de la composition de la fratrie du côté des femmes et les confidences sont plus fréquentes en cas de fratrie réduite, notamment lorsque la femme n'a pas de sœur.

## Conclusion

Les résultats de cette étude mettent en évidence une corrélation entre la composition de la fratrie et les relations entre générations. Plus l'on a de frères et sœurs et moins l'on voit ses parents. Si on observe un calendrier spécifique de décohabitation du foyer parental des enfants uniques, ceux-ci partant plus tardivement, et un éloignement en moyenne moins important par rapport au domicile

(4) Ceci est particulièrement important dans la mesure où il n'y a pas d'effet de la distance entre le domicile du répondant et celui de ses parents sur la fréquence à laquelle il les a écoutés parler de leur vie privée, toutes choses égales par ailleurs (résultats non présentés ici).

(5) Voir la note (1) p. 117.

des parents, la taille de la fratrie en elle-même influe sur la fréquence des rencontres. Cela s'explique probablement en partie par le fait que les parents ayant plusieurs enfants partagent leur temps entre eux, ou que les enfants se « répartissent » les visites, sans exclure l'hypothèse de relations intergénérationnelles possiblement plus denses entre les enfants uniques et leurs parents. Outre la taille de la fratrie, l'étude montre également un effet de sa composition sexuée. Les filles uniques mais aussi celles n'ayant qu'un ou plusieurs frère(s) voient plus fréquemment leur mère et, du côté des hommes comme des femmes, la présence de sœurs dans la fratrie limite la fréquence des rencontres. Au-delà des rencontres, le sexe et la composition sexuée de la fratrie influent également sur le soutien émotionnel apporté aux parents à travers le recueil de confidences sur leur vie privée et leur moral. Il se dégage ainsi un lien particulier entre les filles et leur mère.

### Bibliographie

- Déchaux J.-H., 2007, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, collection Repères.
- Héran F., 1988, *La sociabilité, une pratique culturelle*, *Économie et statistique*, n° 216:3-22.
- Hintermeyer P. et Avdeev A., 2009, *Mal-être, genre et âge*, in *Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), collection Grandes enquêtes, Paris, Éditions de l'INED, chapitre 18:471-493.
- Lefèvre C., Kortchaguina I. et Prokofieva L., 2009, *Les différences d'opinions entre la France et la Russie sur le soutien entre générations*, in *Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), collection Grandes enquêtes, Paris, Éditions de l'INED, chapitre 20:515-536.
- Marpsat M., 1991, *Les échanges au sein de la famille. Héritage, aides financières, garde des enfants et visites aux grands-parents*, *Économie et Statistique*, 239:59-66.
- Pan Ké Shon J.-L., 1998, « D'où sont mes amis venus ?... », *Insee Première*, n° 613.
- Régnier-Loilier A., 2009, *L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Du projet international à l'enquête française*, in *Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), collection Grandes enquêtes, Paris, Éditions de l'INED, chapitre 1:31-56.
- Régnier-Loilier A., 2006, « À quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population & Sociétés*, n° 427.
- Régnier-Loilier A. et Légaré J., 2011, *Generations and gender programme. Présentation et perspectives*, *Revue de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité*, n° 2:129-135.
- Régnier-Loilier A. et Vivas É., 2009, *Les déterminants de la fréquence des rencontres entre parents et enfants*, in *Portraits de familles. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), collection Grandes enquêtes, Paris, Éditions de l'INED, chapitre 16:427-451.
- Renaut S. et Rozenkier A., 1995, *La famille à l'épreuve de la dépendance*, in *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État* (sous la dir. d'Attias-Donfut C.), Nathan, collection Essais et Recherches, chapitre 10:181-208.
- Vivas É., 2007, « La séparation des parents ou le décès de la mère distend les relations avec le père », *Insee Première*, n° 1157.



